

Comité social d'administration centrale

du 5 juin 2026

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui dans le cadre de ce CSAC, dont l'ordre du jour est principalement consacré à la présentation du projet d'unification du SID et de la DTIE.

Pour **FO Défense**, qu'on ne s'y trompe pas : cette prétendue unification est, purement et simplement, une transformation. Dès lors, il est inadmissible que les personnels civils soient les variables d'ajustement de calculs de chaises musicales. **FO** exige de manière non négociable que les agents impactés par cette transformation ne subissent pas une mobilité géographique ou fonctionnelle imposée et bénéficient du Plan d'Accompagnement des Transformations (PAT) à la hauteur de leur engagement professionnel.

Pour **FO Défense**, le compte n'y est pas. Comment l'administration ose-t-elle parler de "performance" alors qu'elle met en œuvre une réorganisation des services en Administration Centrale, marquée par une suppression de 155 postes ?

Une autre réalité asphyxiante frappe de plein fouet le personnel au quotidien : celle de l'explosion du prix des carburants. Face à cette urgence sociale absolue, l'administration brille par son inertie. La DRH-MD vient seulement de décliner les modalités de la circulaire Amiel du 5 mai 2026. Lors du CSA-M du 22 mai, le DRH-MD a affiché sa volonté de favoriser le télétravail jusqu'à trois jours par semaine. **FO Défense** pose une question cruciale : quid de celles et ceux qui ne peuvent pas télétravailler ? Ces derniers sont-ils condamnés à subir de plein fouet le prix de la pompe ?

L'administration refuse d'externaliser des navettes collectives et propose une aide aux "grands rouleurs" si restrictive que les critères d'attribution retenus excluent l'immense majorité des agents. C'est pourquoi, **FO** réaffirme, avec force, sa demande de création d'un chèque carburant.

Cette impuissance financière que l'administration affiche fièrement au vu des budgets historiques de la Loi de Programmation Militaire (LPM) rejoint la politique salariale globale du gouvernement. Le ministère de l'Action et des Comptes Publics a confirmé le recours massif à l'indemnité différentielle au 1^{er} juin 2026 pour masquer la hausse du Smic.



Pour **FO Défense**, l'indemnité différentielle n'est pas une politique salariale ! C'est un pansement sur une plaie béante qui provoque un tassement intolérable des grilles salariales. Comment accepter qu'un agent de catégorie C ayant une longue ancienneté ne gagne guère plus qu'un débutant au Smic ? Comment accepter que les catégories B et A soient désormais rattrapées par ce traitement minimum ?

FO demande quelles seront les modalités de calcul et de versement de cette indemnité.

Enfin, la transformation du SID et de la DTIE touche un autre sujet critique : le logement. Les mesures actuelles pour répondre aux difficultés de logement des agents restent dramatiquement insuffisantes.

FO exige une véritable politique de logement, ambitieuse et pérenne, qui intègre une prise en compte respectueuse et durable des fonctionnaires stagiaires, et des agents tout juste retraités délogés sans ménagement.

L'avenir de notre ministère ne se construira pas sans celles et ceux qui le font vivre au quotidien. L'administration doit enfin privilégier l'humain face aux logiques comptables.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, merci de votre attention.

La délégation Force Ouvrière

